

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00522 Numéro SIREN : 501 556 971 Nom ou dénomination : 3 MO PERFORMANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2023 sous le numéro de dépôt 5243

SAS 3MO-PERFORMANCE

Rue de Bruxelles
Z.I. Les Bozées
53000 – LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2023

SIREN 501 556 971

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2023

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3MO-PERFORMANCE relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

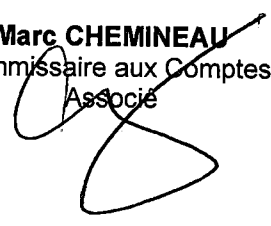
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 19 septembre 2023

TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS

Marc CHEMINEAU
Commissaire aux Comptes
Associé



Bilan Actif

	30/04/2023			30/04/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	7 478	7 478		
Frais de recherche et de développement	2 340 481	1 302 499	1 037 981	1 232 328
Concessions, brevets et licences	78 476	78 476		
Fonds commercial (1)	2		2	2
Autres	241 702		241 702	242 154
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	77 333	23 365	53 968	34 393
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 864 836	1 240 684	624 152	522 718
Autres	252 200	167 207	84 992	42 967
Immobilisations corporelles en cours	13 091		13 091	2 485
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	700		700	
Autres	34 878		34 878	46 568
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 911 176	2 819 710	2 091 466	2 123 616
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	1 050 001	98 713	951 288	3 479 526
En cours de production de biens	5 566 085		5 566 085	1 775 100
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	62 674		62 674	109 574
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	382 793		382 793	519 573
Autres créances	485 069		485 069	418 028
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 439 930		2 439 930	616 104
Charges constatées d'avance (3)	83 516		83 516	95 867
ACTIF CIRCULANT (II)	10 070 068	98 713	9 971 355	7 013 771
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	14 981 244	2 918 424	12 062 821	9 137 387
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/04/2023	30/04/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 972 900 €)	1 972 900	1 972 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 759 004	1 759 004
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	78 380	78 380
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	304 294	304 294
Report à nouveau	-1 944 630	-2 296 056
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 086 509	351 426
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	3 256 456	2 169 948
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles	378 653	378 653
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	587 973	601 307
Emprunts et dettes financières divers	1 143	1 143
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	852 968	464 352
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	866 572	578 107
Dettes fiscales et sociales	833 879	806 160
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 939 827	3 060 640
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 345 349	1 077 078
DETTES (IV)	8 806 364	6 967 439
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	12 062 821	9 137 387
(1) Dont à plus d'un an	3 473 650	3 795 479
(2) Dont à moins d'un an	4 479 746	2 707 608
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 267	960
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	30/04/2023			30/04/2022
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	39 737	7 693	47 430	55 152
Production vendue (biens)	6 773 923	2 817 969	9 591 892	6 220 331
Production vendue (services)	342 197	110 904	453 101	472 463
Chiffres d'affaires nets	7 155 857	2 936 566	10 092 423	6 747 946
Production stockée			1 156 176	465 445
Production immobilisée			105 429	177 880
Subventions d'exploitation			40 918	24 344
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			50 728	33 283
Autres produits			321	7 761
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			11 445 995	7 456 659
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			7 858	
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 523 414	1 760 142
Variation de stock			-136 627	-343 319
Autres achats et charges externes (5)			4 088 223	2 474 187
Impôts, taxes et versements assimilés			147 847	112 625
Salaires et traitements			2 260 987	1 950 564
Charges sociales			781 010	685 876
Dotations aux amortissements sur immobilisations			537 713	408 645
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			39 541	42 620
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			13 451	2 439
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			10 263 418	7 093 780
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			1 182 578	362 879
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 015	55
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			2 015	55
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			76 753	40 685
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			76 753	40 685
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-74 738	-40 631
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			1 107 840	322 249

Compte de Résultat (suite)

	30/04/2023	30/04/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		10 938
Sur opérations en capital	2 900	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 900	10 938
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	64 272	61 316
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 746	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	73 018	61 316
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-70 118	-50 378
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-48 787	-79 555
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	11 450 910	7 467 652
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	10 364 402	7 116 226
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	1 086 509	351 426
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		5 171
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	458 687	391 652
(6) Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE



Préambule

L'exercice social clos le 30/04/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/04/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 062 820,83 €uros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 086 508,84 €uros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Faits caractéristiques de l'exercice

Crédit Impôt Recherche

La société 3 MO PERFORMANCE a mené des opérations de recherche, de développement et d'innovation sur l'exercice 2022/2023, dont les dépenses éligibles au « Crédit Impôt Innovation » s'élèvent à 268 382 €.

Ces dépenses ont conduit à comptabiliser une créance relative au « crédit impôt innovation » pour 53 676 €.



Règles et méthodes comptables

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche s'élèvent à 268 382 €uros et sont comptabilisés en charges en application de l'article 311-3 du P.C.G.

Coût de développement

Les coûts de développement se rattachant à des projets nettement individualisés, sont inscrits à l'actif (P.C.G. article 311-3). Les coûts engagés sur 2022/2023 sont comptabilisés dans les rubriques suivantes :

♦ coûts de développement	:	105 881 €	immobilisés sur l'exercice 2022/2023 et amortissables sur 4 à 7 ans
♦ immobilisations incorporelles en cours	:	241 702 €	
♦ immobilisations corporelles en cours	:	13 091 €	

dont une variation des en-cours de recherche et développement de – 10 153 € sur l'exercice 2022 /2023.

Etant développés en interne, l'ensemble de ces coûts a été comptabilisé par production immobilisée incorporelle pour 105 429 €uros.

Autres immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial de fabrication de moules
sis Z.I. Les Bozées – Rue de Bruxelles à LAVAL (53000)
a été acquis le 1^{er} janvier 2018 pour un montant de : 1 €.

Il figure à l'actif du bilan pour un montant de : 1 €.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables (suite)

Amortissements

L'entreprise applique des durées d'amortissement conformes aux durées réelles d'utilisation.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du " coût unitaire moyen pondéré ".

Les en-cours sont valorisés sur la base des ordres de fabrication selon le prix de revient multiplié par le taux d'avancement.

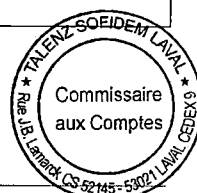
Comparabilité des exercices

Au 30/04/2023, conformément au plan comptable général, le poste client correspond au solde des créances clients diminuées des avances Factor.

Le montant des créances cédées au FACTOR était de 1 544 948 € au 30/04/2023 contre 972 954 € au 30/04/2022.

Stock produits semi-finis BV

Au 30/04/2023, il a été constaté un changement de comptabilisation concernant le stock de produits semi-finis BV au Bilan. Désormais, ils sont comptabilisés dans la rubrique « En cours de production de biens », et non plus en « stock de matières premières, approvisionnements ».



Notes sur le bilan actif

Coûts de développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Coûts de développement	2 340 481	1 302 499	1 037 981	%

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 562 711	105 881	452	2 668 140
Immobilisations corporelles	1 820 546	422 356	35 443	2 207 459
Immobilisations financières	46 568	11 500	22 490	35 578
TOTAL	4 429 825	539 737	58 385	4 911 176

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 088 226	300 228		1 388 454
Immobilisations corporelles	1 217 984	237 484	24 212	1 431 256
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 306 209	537 712	24 212	2 819 710

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	7 478	7 478	0	de 3 à 5 ans
Frais recherche et développement	2 340 481	1 302 499	1 037 981	de 4 à 7 ans
Logiciels	78 476	78 476	0	de 1 à 3 ans
Clientèle	2	0	2	Non amortiss.
Constructions	57 527	18 025	39 502	de 5 à 20 ans
Inst.agenc./constructions	19 806	5 340	14 466	10 ans
Matériels et outillages	1 513 807	1 088 897	424 910	de 2 à 30 ans
Outillage industriel	284 954	92 454	192 500	de 3 à 5 ans
Agencs aménagts matériel out.indust.	66 075	59 334	6 742	5 ans
Agenc., installations générales	149 492	89 847	59 645	de 3 à 7 ans
Matériel informatique	79 526	55 232	24 293	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	23 182	22 129	1 054	de 3 à 5 ans
Immos corporelles en cours	13 091	0	13 091	Non amortiss.
Immob. incorporelles en cours	241 702	0	241 702	Non amortiss.
TOTAL	4 875 599	2 819 710	2 055 888	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours	68 659	39 541	9 487		98 713
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	68 659	39 541	9 487		98 713



Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	35 578		35 578
Actif circulant et charges d'avance	951 377	951 377	
TOTAL	986 955	951 377	35 578

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	2 898
Autres créances	44 743
Disponibilités	1 942
TOTAL	49 583

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant des charges constatées d'avance est de 83 516 euros.



Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	19729	100,00	1 972 900
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	19729	100,00	1 972 900

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	966 626	158 091	808 535	
Dettes financières diverses	1 143	1 143		
Fournisseurs	866 572	866 572		
Dettes fiscales et sociales	833 879	833 879		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 939 827	274 712	1 357 139	1 307 976
Produits constatés d'avance	2 345 349	2 345 349		
TOTAL	7 953 396	4 479 746	2 165 674	1 307 976

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 544
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	93 004
Dettes fiscales et sociales	510 881
Autres dettes	13 122
TOTAL	632 551

Produits constatés d'avance
Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Le montant des produits constatés d'avance est de 2 345 349 euros.



Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	47 430	0,47 %
Ventes de produits finis	9 697 630	96,09 %
Ventes de produits résiduels	15 111	0,15 %
Production de travaux	176 919	1,75 %
Etudes	43 683	0,43 %
Produits des activités annexes	232 499	2,30 %
Rabais, remises & ristournes accord	-120 849	-1,20 %
TOTAL	10 092 423	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 182 578	-48 787	1 231 365
Résultat financier	-74 738		-74 738
Résultat exceptionnel	-70 118		-70 118
Participation des salariés			
TOTAL	1 037 722	-48 787	1 086 509

Charges exceptionnelles	
La société a comptabilisé des charges exceptionnelles liées :	
· à des charges de personnel pour	57 413 €uros
· au Redressement judiciaire (Frais et honoraires) pour	5 653 €uros
· à des amendes et pénalités	24 €uros
· à des charges sur exercices antérieurs	1 181 €uros

Total	64 271 €uros



Autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes	Montant HT
Le montant hors taxes des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'est élevé à	9 842 €
Ils ne concernent que sa mission légale	

Effectifs au 30/04/2022	Nombre
Cadres	9
Ouvriers	45
Techniciens	3
Agents de maîtrises	6
	2
TOTAL	65

Engagements en matière de retraite	
La dette actuarielle au 30 avril 2023 est estimée, charges comprises, à la somme de 397 628 euros.	
Cette somme n'est pas comptabilisée.	
Pour la calculer, la méthode suivante a été retenue :	
Méthode de calcul	: prospective prorata temporis
Convention collective	: Métallurgie Mayenne
Base	: salariés présents en C.D.I. au 30 avril 2023
Age de départ en retraite	: 65 ans
Initiative de départ	: salarié
Table de mortalité	: TV 88/90
Progression annuelle de salaire	: 1,50 % constant
Table de rotation du personnel	: 1 % (moyenne)
Taux d'actualisation	: 1 %
Taux de charges sociales	: 45 %



Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements	114 028					114 028
TOTAL	114 028					114 028
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	249					249
Engagements de crédit-bail mobilier	671 940					671 940
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	672 189					672 189



Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier			
Matériel et outillage	2 135 141	433 637	2 568 778
Autres immobilisations	89 578	13 530	103 108
TOTAL	2 224 719	447 167	2 671 886

Redevances restantes dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage	239 307	371 378		610 685
Autres immobilisations	8 831	19 270		28 101
TOTAL	248 318	390 648		638 786

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage	20 388	12 766		33 154
Autres immobilisations				
TOTAL	20 388	12 766		33 154

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier	
Matériel et outillage	3 212 617
Autres immobilisations	131 209
TOTAL	3 343 826



3 MO PERFORMANCE

Société par actions simplifiée au capital de 1.972.900 euros
Siège social : Rue de Bruxelles, Zone Industrielle les Bozées -53000 LAVAL
501 556 971 RCS LAVAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 4 OCTOBRE 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **1.086.508,84 euros** au compte "**Report à Nouveau**", pour apurement partiel du déficit antérieur qui se trouve réduit d'autant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 octobre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

SEAH TECHNOLOGIES

